En France, les pharmaciens vont vacciner et les médecins vont stocker

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-10-28 22:39:13 - Vu sur pharmacie.ma

En France, l'amendement autorisant à titre expérimental pendant trois ans la vaccination des adultes contre la grippe a été largement adopté la nuit dernière par les députés.

Pour la ministre de la Santé, Marisol Touraine, il s'agit d'une « avancée importante » pour l'augmentation de la couverture vaccinale et une « simplification pour la vie des patients ».

Le financement de la mesure doit être assuré par le fonds d'intervention régional et les personnes concernées recevront un bon valant prescription médicale.

Un autre amendement présenté comme symétrique a été adopté : l'expérimentation pendant trois ans de la détention par le médecin généraliste en vue de l'administration du vaccin contre la grippe pour les femmes enceintes, les personnes en ALD et les personnes âgées de plus de 65 ans.